



## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE :**

Une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le lundi 18<sup>e</sup> jour de septembre 2023 à 10h00, dans la salle municipale du conseil située au 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville de Val-Morin, 6120, rue Morin, Val-Morin.

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les sujets suivants :

1. Lecture et approbation de l'ordre du jour
2. Résolution numéro 2023-07-237 - Abrogation
3. Programme Accès Logis – Construction de la résidence privée pour aînés le Saint-Auguste – Donation du lot 6 538 975 et désignation de signataires
4. Parole aux contribuables
5. Levée de la séance

DONNÉ À VAL-MORIN, ce 14<sup>e</sup> jour de septembre 2023.

Caroline Nielly  
Directrice générale  
et greffière-trésorière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, CAROLINE NIELLY, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Val-Morin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-joint, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 14 septembre 2023 entre 11h et 15h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 septembre 2023.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'C' followed by a vertical line and a loop, representing the name Caroline Nielly.

Caroline Nielly  
Directrice générale  
et greffière-trésorière